



CRITERIUM FEDERAL 1^{er} TOUR Vendredi 17 octobre & Samedi 18 octobre 2025 Saison 2025-2026

Montées du niveau Départemental au niveau Régional Nord pour la saison 2025-2026

	Séniors/Vétérans	Juniors	Cadets	Minimes	Benjamins
Messieurs	1	1	1	1	1

Vendredi 17 octobre 2025 - Pointage à 19h30 - Début impératif de la compétition à 20H

Messieurs « Juniors et Seniors » PR/D1 à Poitiers TTACC

<u>COMPLEXE UNIVERSITAIRE C7 à POITIERS - (Cliquez pour plan)</u> (16 allée Jean Monnet à Poitiers)

Tony RONDELOT

Juge-arbitres

Messieurs « Juniors et Seniors » D2/D3 à Naintré SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRE – (cliquer pour plan)

(Rue Gustave Courbet -Tél. : 05.49.90.25.89)

Juge-arbitres
Philippe MARTIN

Messieurs « Juniors et Senoirs » D4/D5 à Nouaillé Maupertuis Juge-arbitres

SALLE SPECIFIQUE DE NOUAILLE MAUPERTUIS (cliquez pour plan)
Rue des vignes 86340 Nouaillé Maupertuis

Jean-Marc MACON

Messieurs « Juniors et Seniors » D6/D7 à Châtellerault

SALLE SPECIFIQUE DE L'A.S.T.T. CHATELLERAULT – (cliquez pour plan) (au-dessus du Musée de l'automobile - Tel. : 05 49 85 96 75)

Juge-arbitres
Pascal ENGRAND

Samedi 18 octobre 2025 - Pointage à 13h15 - Début impératif de la compétition à 13H45

Garçons « - 11 ans » et « -13 ans » à Naintré SALLE LEO LAGRANGE de NAINTRE - (cliquer pour plan)

(Rue Gustave Courbet -Tél. : 05.49.90.25.89)

Juge-arbitres

Didier MEURINE

Juge-arbitres

Garçons « -15 ans » à Châtellerault

SALLE SPECIFIQUE DE L'A.S.T.T. CHATELLERAULT – (cliquez pour plan) (au-dessus du Musée de l'automobile - Tel. : 05 49 85 96 75)

Pascal ENGRAND

RAPPEL

Conformément à la décision prise en Assemblée Générale le 6 septembre 2024, les <u>forfaits non excusés</u> seront sanctionnés d'une amende de **10 €** pour la catégorie Juniors, Séniors et Vétérans et d'une amende de **5€** pour toutes les autres catégories.

Les forfaits doivent être signalés par courrier électronique au responsable de l'épreuve avant le jeudi 22 h précédant l'épreuve (mail à adresser à criterium_86@cd86tt.fr avec objet « Absence au critérium fédéral »).

Passée cette date, **toute absence** devra être justifiée par un certificat médical à envoyer au secrétariat du comité de Tennis de Table :

Maison des sports - 6, allée Jean Monnet - Bât C3 - 86000 Poitiers

La tenue règlementaire dans les aires de jeu sera imposée (short et maillot).

Les compétitions départementales individuelles se déroulent avec des balles plastiques. Les balles ne sont pas fournies par les organisateurs.